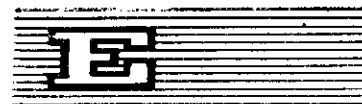




49606

NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr. : GÉNÉRALE

E/ECA/CM.9/6

12 février 1983

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
REUNIONS DU VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE
Quatrième réunion du Comité technique
préparatoire plénier
Addis-Abeba (Ethiopie), 14-22 avril 1983

Point 5 e) de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
REUNIONS DU VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE
Dix-huitième session de la Commission et
neuvième réunion de la Conférence
des ministres de la Commission
Addis Abeba (Ethiopie), 27 avril - 3 mai 1983
Point 12 A. e) de l'ordre du jour provisoire

DECENNIE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE

Présenté conjointement par la CEA, l'OUA et l'ONUDI

Résumé*

* Le présent résumé constitue le document principal pour l'examen de ce point de l'ordre du jour.

I. Introduction

1. Le présent rapport succinct couvre un certain nombre d'activités entreprises par les secrétariats de la CEA, de l'OUA et de l'ONUDI dans le cadre de la mise en oeuvre du programme de la décennie du développement industriel de l'Afrique. Toutefois, faute de renseignements suffisants, il ne couvre pas les principales activités au niveau des pays. Comme le mentionnent d'autres documents 1/ des directives ont été préparées pour l'organisation de comités nationaux de coordination et de centres de liaison 2/ qui, s'ils sont utilisés à bon escient, contribueraient également au contrôle de la mise en oeuvre de la décennie au niveau national et à la présentation de rapports y afférents. Ces directives visent également à aider les Etats membres à prendre des mesures à court et à moyen terme pour assurer la mise en oeuvre de la décennie.

I. DECISIONS DE PRINCIPE

2. Conformément à la résolution I(VI), paragraphe C.5 a) de la sixième Conférence des ministres africains de l'industrie, les propositions relatives à la formulation et à l'exécution du programme de la décennie ont été adoptées par la Conférence des ministres de la CEA dans la résolution 442 (XVII) ainsi que par le Conseil du développement industriel de l'ONUDI lors de sa réunion tenue à Vienne du 11 au 28 mai 1982. Il est prévu que ces propositions seront également adoptées par la 19^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OUA lorsqu'elle reprendra ses travaux. La trente-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies a en outre fait siennes lesdites propositions.

A. Activités sous-sectorielles et activités industrielles connexes

3. Dans le cadre de l'approche sous-régionale et sous-sectorielle qui lie les stratégies d'autonomie nationale et collective adoptées ces dernières années, un ensemble d'activités ont été menées intéressant les sous-secteurs industriels prioritaires. Des études ont été faites qui ont par la suite fait l'objet d'un examen lors des réunions et séminaires suivants organisés entre novembre 1981 et décembre 1982 : i) deuxième réunion intergouvernementale d'experts sur la mise en place d'une industrie sidérurgique dans la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe; ii) première réunion du comité de développement de l'acier de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe; iii) deuxième réunion du comité intergouvernemental d'experts de l'industrie chimique pour la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe; iv) première consultation régionale sur l'industrie des machines agricoles parrainée par l'ONUDI, la CEA, la FAO et l'OUA; v) un séminaire-atelier organisé par le groupe consultatif FAO/CEA sur le développement des industries alimentaires et agricoles; un autre sur le traitement d'huile de palme à petite échelle et un séminaire-atelier FAO/CEA sur le développement des farines composées en Afrique; et vi) un séminaire - atelier sur le bois de chauffage.

1/ "Directives pour le lancement d'actions prioritaires aux niveaux national et sous-régional (1982-1984) en vue de la mise en oeuvre du programme de la décennie du développement industriel de l'Afrique". (ECA/FCIA.7/INR/WP/3).

2/ Voir partie B, paragraphe 3 a) de la résolution I(VI) de la sixième Conférence des ministres africains de l'industrie intitulée "formulation et exécution d'un programme pour la décennie du développement industriel de l'Afrique".

4. En outre, des études d'investissement ont été faites dont deux études modèles de pré faisabilité sur les pesticides et les produits pharmaceutiques, quatre études sur les matériaux de construction et, pour donner suite aux demandes formulées par les pays intéressés, plusieurs autres sur les sous-secteurs de l'alimentation, des matériaux de construction, de la métallurgie, de la mécanique, de l'industrie chimique et de l'industrie forestière qui avaient été confiées à la CEA et à l'ONUDI. Celles-ci portaient sur les méthodes de production à l'échelle industrielle de collations, d'huile comestible et d'aliments pour animaux ainsi que sur les matières premières destinées à l'industrie pharmaceutique, la revalorisation des agro-industries de certains pays, la prestation d'une assistance dans la mise au point de nouveaux moyens de traitement pour l'industrie du cuir et ses produits, la fabrication de matériaux de construction tels que les briques d'argile, les tuiles, la chaux, le verre, le sable et les pierres à bâtir dimensionnées, la création éventuelle d'un centre commun de recherche sur les matériaux de construction en Afrique de l'Ouest, l'organisation d'un voyage d'études en Inde, la prestation d'une assistance aux Etats membres dans l'industrie de la fonderie, la formation de nationaux dans différentes industries, la promotion dans le domaine des industries métallurgiques des activités de CTPD entre les pays africains d'une part et avec d'autres régions en développement d'autre part, la prestation d'une assistance dans la conception technique et la fabrication de machines, et la prestation d'une assistance dans les sous-secteurs de la chimie, de la foresterie, de la petite industrie et des textiles. Des experts africains ont reçu une formation en cours d'emploi en Inde dans les domaines de la fabrication des matériaux de construction et du bâtiment tandis que des ressortissants angolais recevaient une formation au Brésil dans le domaine de l'industrie métallurgique. S'agissant de la publicité, l'ONUDI, la CEA et l'OUA ont organisé en 1982 un séminaire-atelier à l'intention d'un groupe représentatif de médias africains et non africains faisant des reportages sur le rôle que jouent en Afrique les mass-médias dans la promotion du programme de la décennie. Pas moins de 86 points allant de l'annonce de réunions à des demandes de ressources et de cadres ont été publiés dans le bulletin d'information de l'ONUDI qui contenait ainsi des idées visant à populariser et à promouvoir la décennie.

5. Qui plus est, des missions ont été envoyées dans des pays et groupes de pays pour offrir l'assistance technique que ceux-ci avaient demandée. Au nombre de ces missions figuraient i) une mission technique sur les métaux et la mécanique dans quatre pays de l'Afrique de l'Ouest, et ce, en prévision des réunions prévues pour 1983; ii) une mission sur le charbon métallurgique dans six pays africains; iii) plusieurs missions dans dix pays africains sur la réparation et l'entretien dans le sous-secteur de la mécanique; iv) des missions sur l'aide à la fabrication de machines et matériel agricoles et de transformation des aliments; v) des missions entreprises dans divers pays par le groupe consultatif FAO/CEA sur le développement des industries forestières en Afrique; et vi) la prestation d'une assistance aux Etats membres pour la promotion et la revalorisation de petites industries par le biais du secteur coopératif et des zones industrielles et par la mise en place de services de vulgarisation industrielle et de revalorisation d'entreprises rurales longtemps négligées.

B. Formation de main-d'oeuvre pour l'industrialisation

6. Au nombre des activités entreprises pour former et renforcer le potentiel de main-d'oeuvre dans le cadre de la décennie, il faut mentionner l'organisation d'un séminaire à l'intention d'hommes d'affaires africains des secteurs public et privé en vue de définir leurs besoins immédiats et leurs contraintes, et, partant de renforcer leurs capacités au niveau national, et de créer au Maroc en 1983 une Fédération africaine de chambres de commerce. Deux séminaires ont été organisés en Zambie et au Nigéria en 1981 à la suite d'une étude faite en 1980 sur les moyens à mettre en oeuvre pour renforcer les effectifs de main-d'oeuvre des industries de base. Ces séminaires ont été suivis d'autres en 1982 sur la gestion des achats et des approvisionnements au Burundi, au Lesotho et en République-Unie de Tanzanie tandis que la possibilité d'une contribution des universités africaines à la mise en oeuvre du programme de la décennie était examinée avec ces pays en février 1982.

7. Une première consultation sur la formation de main-d'oeuvre industrielle a eu lieu à Stuttgart (République fédérale d'Allemagne) en décembre 1982, consultation au cours de laquelle les participants ont mis en relief l'importance particulière de la coopération aux niveaux national, sous-régional et inter-régional dans le cadre de la décennie du développement industriel de l'Afrique.

C. Ressources naturelles et énergie

8. Les ressources minérales suivantes se sont vu accorder la priorité en raison de la demande dont elles font l'objet pour la fabrication de produits industriels essentiels pendant la décennie : minerai de fer, bauxite, cuivre, étain, plomb, zinc, manganèse et combustibles fossiles. Des activités ont été entreprises dans ces domaines avec la collaboration du Centre pour la mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe de Dodoma (République-Unie de Tanzanie) tandis qu'une assistance technique était fournie aux Etats membres pour la création de comités nationaux de l'énergie. A l'appui de ces activités, de nouvelles institutions ont été créées, notamment le Centre régional africain pour l'énergie solaire en mai 1982. D'autres institutions sont en voie de création dont le Centre de mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique centrale à Brazzaville (Congo) et l'Institut géothermique de l'Afrique de l'Est.

9. Au titre des autres activités intéressant la mise en valeur des ressources énergétiques, il faut mentionner l'assistance fournie à la République-Unie de Tanzanie et à la Haute-Volta pour l'adaptation de la technique du biogaz mise au point par l'Inde, des projets d'exploitation de sources d'énergie nouvelle et renouvelable utilisant des résidus agricoles pour la production de combustibles solides et gazeux au Soudan, l'amélioration de la production de charbon de bois en Somalie ainsi que des projets d'utilisation de sources non classiques d'énergie au Bénin, aux Comores, au Niger et en République-Unie de Tanzanie. La prestation d'une assistance au Centre de mise en valeur des ressources pétrolières en Angola s'est poursuivie de telle sorte que d'ici à 1985 le nombre de ressortissants angolais représente 50 p. 100 du total des effectifs de l'industrie pétrolière, rendant ainsi ce pays moins tributaire de la main-d'oeuvre étrangère.

D. Technologie

10. Le Centre régional africain de technologie (CRAT), le Centre régional africain de conception et de fabrication techniques et l'Institut supérieur africain de formation et de recherches techniques ont continué à contribuer à la formation de la main-d'oeuvre industrielle et à la mise au point des techniques. Qui plus est, le Comité intergouvernemental d'experts pour le développement de la science et de la technique a institué en 1981 un sous-comité industriel qui mettra l'accent sur les besoins techniques au cours de la décennie. Les Etats membres ont par ailleurs bénéficié d'une assistance technique pour la création de commissions nationales de développement de la science et de la technique dont l'une des tâches est de définir le rôle du transfert de la technologie dans le cadre du développement industriel.

11. Le groupe technique de l'ONUDI a contribué à la formulation de politiques, plans et programmes nationaux de technologie et il a organisé deux séminaires nationaux, l'un sur les techniques de pointe en Egypte et l'autre sur la technique industrielle au Sénégal. Il a en outre aidé i) l'Ethiopie, le Nigéria et le Soudan à mettre au point des mécanismes de contrôle appropriés pour l'évaluation et la sélection de techniques étrangères et la diffusion de techniques locales; ii) l'Egypte à négocier l'établissement d'une co-entreprise pour la construction d'usine clefs en mains de récipients en verre pour l'industrie pharmaceutique, et iii) le Kenya à mettre sur pied une co-entreprise avec le Brésil pour la construction d'une petite usine de distillation d'alcool. D'autres accords de coopération ont été passés avec la Suède, le Kenya et l'Egypte dans les secteurs du travail des métaux et de l'industrie légère ainsi qu'avec les Pays-Bas et le Soudan dans celui de la transformation des aliments. Enfin, le groupe a contribué à la mise en place de services d'information et de documentation destinés à rassembler, à traiter, à stocker, à rechercher et à diffuser des données de caractère industriel et technique.

E. Institutions financières et développement

12. Les activités entreprises dans ce domaine avaient pour but de poursuivre les efforts déjà faits, notamment les consultations engagées avec la Banque africaine de développement en vue de la création d'un Fonds africain de développement industriel (FADI) et de prendre les mesures propres à faciliter la création d'un Fonds monétaire africain en collaboration avec le Centre africain d'études monétaires, la Banque africaine de développement et la Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest. En raison de l'importance du rôle joué par les sociétés transnationales dans le flux international des ressources financières, deux études ont été faites, l'une sur le code de conduite, l'autre sur les industries des aliments pour nourrissons.

13. Par le biais de son programme de coopération pour investissements l'ONUDI a lancé en Afrique au sud du Sahara 13 projets d'un investissement total de 144 millions de dollars; son portefeuille actuel pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest représente un investissement potentiel de 4 milliards de dollars. Elle a organisé en 1982 des réunions d'exposés dans sept pays africains et formé 12 fonctionnaires originaires d'Afrique rattachés à divers bureaux de promotion des investissements au titre de la promotion des projets d'investissement intéressant leurs pays respectifs.

F. Commerce intra-africain et coopération

14. Il importe de mettre en lumière trois grandes initiatives dans ce domaine qui devraient contribuer dans une large mesure au succès de la décennie. La première est la mise au point et l'adoption de protocoles et du projet de traité sur l'élargissement de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) et la Communauté économique des pays des grands Lacs, qui comprend un protocole détaillé sur l'industrie traduisant les objectifs de la décennie ainsi que les programmes provisoires de la Communauté.

15. Les deuxième et troisième initiatives sont d'une part les études en cours sur l'intégration des groupements économiques de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et d'autre part l'assistance fournie à la Zone d'échanges préférentiels des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, par le biais du Comité de coopération industrielle dans l'élaboration par la CEA du programme de travail du secteur industriel pour l'année 1983 ainsi que d'autres secteurs. Les Etats membres ont en effet désigné la Commission économique pour l'Afrique comme secrétariat provisoire de la Zone pour 1982.

16. L'ONUDI a fourni au Kenya une assistance pour le développement des exportations et au Nigéria pour les activités de promotion des investissements orientés vers les exportations. Elle fournit actuellement une assistance pour la préparation de la Foire de promotion technique et industrielle qu'organise l'Union du fleuve Mano et contribue de concert avec la CNUCED et le GATT (Centre du commerce international) à une étude sur le manque de produits exportables en Afrique réalisée.

II. Problèmes auxquels les secrétariats ont été confrontés

17. La création de centres nationaux de liaison chargés de canaliser et de coordonner les efforts déployés au niveau national dans le cadre de la décennie mais aussi de faciliter la coopération multinationale, la diffusion d'informations aux trois secrétariats et les annonces de contributions au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour le développement de l'Afrique qui auront lieu pendant la session de la Commission en 1983 permettra, à coup sûr, d'accroître les ressources nécessaires à l'exécution du programme de la décennie.